

PROVINCE DE QUÉBEC35^e LÉGISLATURE2^e SESSION

QUÉBEC, LE 13 JUIN 1996

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 13 juin 1996

Aujourd'hui, à quinze heures dix minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- | | | | |
|--------------------|--|--------------------|---|
| n ^o 5 | Loi modifiant la Loi concernant les droits sur les mines | n ^o 129 | Loi modifiant la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement relativement aux navires de croisières internationales |
| n ^o 7 | Loi modifiant le Code de procédure civile, la Loi sur la Régie du logement, la Loi sur les jurés et d'autres dispositions législatives | n ^o 132 | Loi modifiant la Loi sur les permis de distribution de bière et de boissons gazeuses |
| 51 | Loi concernant la mise en oeuvre des accords de commerce international | n ^o 133 | Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives |
| n ^o 118 | Loi modifiant la Loi sur les services gouvernementaux aux ministères et organismes publics | | La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur. |